L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73, — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 30 AVRIL 1869. — 42e année—Vol. XLII.

DUFOUR & LEMET, propriétaires-éditeurs.

NOUVELLE-ORLEANS: VENDREDI MATIN, 30 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par S. Guénault, à 4 heures et demie P. M., rue des Français No 7, en face de l'Hôtel des Monnaies—un lot de beaux meubles.

Par O. Valeton, au magasin d'encan, 43 rue Tchoupitoulas, 30 caisses de vin rouge, St Emilion; 112 caisses et 12 barils verreries, 24 paniers et 3 boucauts faïence et porcelaine. Aussi, à midi, aux écuries de P. Lorio, à Alger, près du ferry de la rue du Canal—77 mulets de Texas et plusieurs paires de mulets de fantaisie.

Par J. Déjan Jr à 11 heures, à sa salle d'encan, au coin Gravier et Carondelet—Un assortiment de meubles et des pianos.

Par Montgomery Bros & Co. à 10 heures et demie, rue Bourbon, entre Bienville et Douane—beaux meubles de chambres à coucher, salon et salle à manger, glaces, porcelaines, verreries, etc.

Par Louis Stern & Bros, au No 33 de la rue des Magasins et 26 de la rue Gravier—600 caisses bottes, souliers et brodequins.

Par Placide J. Spear, à son magasin d'encan, No 35 de la rue Bienville—ameublement de salon, selles mexicaines, brides; reste du fonds d'un magasin de détail.

Par Hoffman, Mothe & Co, au No 31 de la rue de Chartres—habillements faits, de maison, lingerie de messieurs et chapeaux.

Par G. de Feriet, à six heures et demie du soir—continuation de la vente de la bibliothèque du juge P. E. Théard.

Achetez vos confiseries et chocolat chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES, 185......Rue des Remparts......185

La vente de la bibliothèque du juge P. E. THÉARD sera continuée ce soir à 6 1/2 heures par M. G. de Feriet, encanteur, à sa salle d'encan de la rue Royale No 80.

ATTENTION:

Beaux meubles en bois de chêne, billiard, installations, &c., à l'usage d'un club.

Vente péremptoire par le shérif d'Orléans.

Demain, 1er mai 1869, à 5 heures P. M., à son entrepôt No 74 rue Ste Anne, entre celles Royale et Bourbon, Deuxième District, le shérif d'Orléans procèdera à l'adjudication d'un assortiment de beaux meubles en bois de chêne, tels que chaises, tables, side-board, &c. Aussi un billiard et tout ce qui est à l'usage d'un club. 2

L'Angleterre et les Etats-Unis.

Les discours belliqueux des sénateurs Sumner et Chandler dans la discussion du traité dit de l'*Alabama*, n'ont produit qu'une sensation passagère. Déjà la fumée de leurs bordées oratoires s'est dissipée, et l'on a vu, depuis, M. Sumner figurer à la table du ministre anglais, M. Thornton, dans un dîner officiel donné par celui-ci. On a même remarqué que les deux places les plus proches de celle du ministre anglais avaient été données à M. Fish, secrétaire d'Etat, et à M. Sumner. M. Motley, ministre des Etats-Unis à Londres, assistait également à ce dîner. Voici au sujet de cet envoyé les informations que nous trouvons dans un journal républicain de New-York:

M. Motley, qui doit en grande partie sa nomination à l'influence de M. Charles Sumner, est très populaire en Angleterre; il est lié avec lord Clarendon et avec les chefs du parti libéral. Historien renommé, ses ouvrages sur les guerres des Pays Bas qui ont été traduits en français et en allemand, l'ont fait connaître dans toute l'Europe. C'est un homme d'Etat aux vues larges qui s'est toujours distingué par son dévouement à la cause républicaine. M. Motley a été ministre des Etats-Unis en Autriche.

M. Motley, le nouveau ministre en Angleterre, doit recevoir très prochainement ses instructions. On assure qu'elles lui prescriront de ne pas prendre l'initiative de nouvelles ouvertures sur la question de l'*Alabama*, mais de dire au cabinet anglais que s'il n'est pas pressé de terminer le différend, les Etats-Unis, de leur côté, peuvent attendre. Cette attitude, où l'on pourrait voir une arrière-pensée de menace, aurait ses inconvénients pour l'Angleterre, elle tendrait à paralyser son action en cas de guerre européenne. Cependant de trop longs délais ne seraient pas approuvés par les victimes des déprédations de l'*Alabama*. Les négociants, les armateurs de New-York, de Boston, de Philadelphie et de Baltimore dont les navires ont été détruits par les confédérés demandent à être indemnisés. Leur voix doit, elle aussi, être écoutée.

Si les instructions données à M. Motley sont telles que notre confrère les indique, nous y voyons la confirmation de l'appréciation que nous avons faite de la politique américaine. Laisser la question pendante et la Grande Bretagne sous le coup d'une menace perpétuelle, telle est, selon nous, l'objet des réclamations de l'*Alabama*, réclamations qui ne seraient pas soutenables devant des arbitres impartiaux.

Il est survenu, tout récemment, un autre incident qui, sans être de nature à produire un *casus belli*, a amené entre Washington et Londres un échange de notes. Nous voulons parler de la saisie, par une frégate espagnole, du navire américain *Mary Lowell*, dans les eaux anglaises, au moment où ce navire se trouvait sous la garde d'un employé de la douane britannique et que les scellés de cette douane étaient sur ses [illegible].

Non content de faire réclamer aux autorités espagnoles de la Havane la restitution immédiate de la goëlette *Mary Lowell*, au dépit de la décision du tribunal espagnol qui l'avait déclarée de bonne prise, le secrétaire d'Etat à Washington, a fait adresser par son représentant à Londres, une demande formelle d'explications à Lord Clarendon, ministre des affaires étrangères. La Grande Bretagne ne peut faire autrement que de demander satisfaction à l'Espagne, et, nous croyons que cette puissance devra céder sur ce point. Si la goëlette est rendue, l'incident ne pourra avoir de suites graves. Les officiers espagnols qui ont fait cette saisie, ont prouvé qu'ils avaient plus de zèle que de connaissances en droit maritime, mais les Etats-Unis qui se sont trouvés dans un cas semblable, lors de la saisie d'un steamer confédéré dans un port du Brésil par un de leurs bâtiments, ne pourront exiger autre chose que ce qu'ils ont accordé eux-mêmes dans cette occasion qu'il est bon de rappeler.

Une autre raison qui peut faire considérer comme prématurés les bruits d'une rupture prochaine entre les Etats-Unis et l'Angleterre, c'est le rapport du secrétaire de la marine sur l'état des forces navales fédérales et sur les moyens actuels de défense pour garantir les ports de l'Union contre une attaque. Nous serions portés à croire que M. Borie, ou l'amiral Porter (car ce dernier est le vrai secrétaire de la marine), a exagéré à dessein la faiblesse des armements maritimes de l'Union, afin d'avoir un prétexte pour presser les travaux dans les arsenaux, mais il n'en est pas moins certain que les Etats-Unis ne seraient pas en mesure de soutenir une guerre maritime immédiate avec la Grande-Bretagne. Leurs forces navales dans les eaux de Cuba ne se composent que de six navires, et on presse les armements pour leur envoyer des renforts. Avant peu, l'escadre devra être ainsi composée:

Cinq corvettes à vapeur, le *Contoocook*, de 18 canons; le *Yantic*, de 7, le *Galena* de 8, le *Seminole*, de 8, et le *Mos*[illegible] de 13.

Quatre canonnières à vapeur, le *Narragansett*, de 3 canons, le *Gettysburg*, de 9, le *Nipsic*, de 4, et le *Penobscot*, de 9.

Un monitor cuirassé à deux tourelles, le *Saugus*, de 2 canons.

Une frégate à voiles, la *Sabine*, de 34 canons.

Soit, onze bâtiments portant cent dix canons, dont le commandement restera confié au contre-amiral Hoff.

Ce chiffre de onze bâtiments peut être suffisant pour appuyer les demandes qu'il pourrait être nécessaire d'adresser à l'Espagne pour la protection des citoyens américains, mais non pour entamer une guerre sérieuse. Quant aux navires cuirassés qu'on met en réparations, ils ne sont bons que pour la défense intérieure des ports, et on ne pourrait les utiliser en pleine mer.

Il n'est donc pas dans de pareilles conditions que l'Union pourrait tenter la grosse aventure d'une guerre avec la première puissance maritime du globe. Il faudrait un an au moins et cent millions de dollars pour créer une marine cuirassée en état de lutter avec celle de l'Angleterre, et nous savons que le Congrès n'a pas voté d'allocations de ce genre. Les relations entre Londres et Washington continueront donc à rester sur le [illegible] qui les a caractérisées depuis la guerre de sécession jusqu'à ce qu'une occasion favorable se présente à Frère Jonathan de prendre John Bull au dépourvu.

Le général Harry Hays et les expéditions cubaines. — Le général Hays doit être peu flatté de voir son nom mêlé à tous les canards envoyés aux journaux du Nord par leurs correspondants, mais il a dû bien rire en lisant qu'il avait refusé les offres les plus brillantes à cause de son *grand âge*. Le général Hays était un des plus jeunes majors-généraux de l'armée confédérée; il n'a pas, croyons-nous, quarante ans.

Il n'y a qu'à la Nouvelle-Orléans qu'on ne connaît pas le premier mot de ces grandissimes expéditions qui seront armées de batteries d'artillerie des canons inventés des correspondants yankees. Qu'il y ait ici des envois de provisions ou de munitions ou d'armes, cela est possible, car les spéculateurs et contrebandiers ne manquent pas, mais nous ne croyons pas qu'il y ait la moindre expédition militaire en voie de préparation, ou tous que le général Hays n'est pas homme à y prêter les mains.

Cartes de Visite. — E. Anderson a transporté son atelier du No 81, rue de Camp au No 133, Canal. Travail parfait aux anciens prix.

Théâtre de l'Opéra. — Nous rendrons compte dimanche de la brillante soirée d'hier qui a valu à madame Lambelé-Albaize une très flatteuse ovation. Salle comble, pluie de fleurs, couronnes et cadeaux, rien n'a manqué au succès de la charmante prima-donna, qui a interprété le rôle d'Urielle des *Amours du Diable* avec beaucoup de grâce et d'intelligence.

Demain, samedi, on reprendra *La Juive*, grand opéra de Halévy, chanté par MM. Picot, Engel, Van Hufflen, madame Cambier et mademoiselle Hasselman.

La semaine prochaine promet d'être féconde en spectacles à sensation. Nous aurons trois représentations de la troupe italienne de Brignoli et la reprise de l'*Africaine* pour le bénéfice de madame Uranie Cambier, forte première chanteuse.

Soirée musicale.—Nous avons reçu de M. John Chevillon, secrétaire de l'Association de St Vincent de Paule, une invitation pour une soirée musicale qui sera donnée le samedi 8 mai dans l'école (l'ancienne église) de la paroisse St Vincent de Paule, rue Dauphine, entre Clouet et Montégut. On commencera à 7 heures.

Société de l'Opéra.—Les actionnaires de la Société de l'Opéra ont élu hier neuf directeurs pour l'année 1869-70. Voici leurs noms: MM. P. Maspero, A. Reichardt, Alf. Roman, A. Chiapella, T. D. Miller, Ern. Miltenberger, H. Frellsen, L. F. Generes, Tho. G. Gaines. Ces nominations ont paru généralement très satisfaisantes, bien que d'autres noms également acceptables eussent été proposés. L'intérêt manifesté dans cette élection prouve que tous les sociétaires ont pris vivement à cœur le succès de l'entreprise.

L'Homme qui rit.—La première partie du dernier ouvrage de Victor Hugo, l'*Homme qui rit*, vient d'être publiée à New-York par D. Appleton & Co, libraires éditeurs. Nous en avons reçu un exemplaire de la maison Hébert & Escousse, de notre ville. Cette première partie est intitulée *La Mer et la Nuit*.

L'Homme qui rit.— La librairie Jaquet, rue Royale, a reçu de New York la première partie du dernier ouvrage de Victor Hugo, l'*Homme qui rit*, intitulée "*La Mer et la Nuit*." Ce nouvel ouvrage du grand écrivain est appelé à un grand succès.

M. Eugène Prévost. — M. Eugène Prévost, ancien chef d'orchestre du Théâtre de l'Opéra, nous prie de démentir un bruit que, dit-il, on a fait courir sur son compte et qui pourrait lui porter un préjudice sérieux, c'est qu'il serait devenu sourd. M. Prévost qui donne des leçons de musique depuis deux ans dans notre ville et qui peut à peine suffire aux nombreuses demandes qui lui sont adressées, prouve tous les jours qu'il est parfaitement en état de distinguer la différence qui existe d'un ton à un demi-ton, et nul ne mettra en doute sa protestation qui était à peine nécessaire.

Le Département de la Louisiane de l'Association de la Vie d'Amérique a quarante mille piastres à placer en papier hypothécaire de première classe sur propriétés foncières améliorées, situées dans la ville de la Nile-Orléans. Les personnes qui ont besoin de capitaux et qui peuvent offrir les garanties requises auront à se présenter au bureau de la Compagnie. Voyez l'annonce.

Plantation Bellevue. — Cette plantation sera vendue sans réserve, samedi, 1er mai 1869, à la Bourse St-Charles, par M. Jos. Holz, encanteur. C'est la mieux boisée de tout l'Etat de la Louisiane, et en même temps seront vendus 40 mulets, 14 charrettes et wagons, 12 charrues à deux chevaux, 5 charrues à 4 chevaux, magnifiques batisses, sucrerie, machine de desséchement, moulin à scie, machine à maïs, etc., etc. La vente est positive. Voyez l'annonce.

La Lettre à un Electeur.

Nous reproduisons ci-dessous le chapitre III de la brochure attribuée à l'empereur Napoléon, ou tout au moins à son inspiration:

III.

Avoir tiré du suffrage universel l'ordre et l'égalité, c'était un grand point, ce n'était pas tout cependant, il fallait le concilier avec la liberté. Aux yeux de bien des gens la liberté et l'égalité, dont le suffrage universel est la suprême expression, sont des termes qui s'excluent. Il fallait les rapprocher, les unir, et de leur association faire sortir de nouveaux progrès. La tâche était ardue; elle n'a pas découragé l'Empereur.

Il a commencé par étendre le cercle des libertés civiles. La liberté individuelle a été l'objet de sa première sollicitude. Le principe de la mise en liberté provisoire, avec ou sans caution, qui était une lettre morte de notre législation, a été comme vivifié, et a reçu des applications inconnues jusque-là dans nos codes. L'emprisonnement préventif a été considérablement diminué par des simplifications de procédure et d'organisation judiciaire, telles que la suppression de la chambre du conseil, la faculté pour les juges d'instruction de lever les mandats de dépôt en cours d'information, et l'établissement de la juridiction des flagrants délits.

Il n'y a pas jusqu'à cette fameuse liberté d'aller et de venir, une des plus solennelles promesses de la constitution de 1848, qui n'ait obtenu une satisfaction nouvelle: l'obligation des passe-ports est tombée en désuétude, et les voies télégraphiques ont été ouvertes, sur tous les points de la France, aux communications de la pensée.

A côté de ces franchises s'est développée la liberté de l'enseignement, que la charte de 1830 avait promise aussi, sans qu'elle fût jamais accordée, et la liberté des cultes, qu'aucun des grands Etats de l'Europe ne possède au même degré que nous.

Plus de quatorze cents succursales ont été créées, depuis l'Empire, pour le service du culte catholique et la garantie du recours au conseil d'Etat a été donnée au culte protestant pour l'ouverture des oratoires contre les décisions, quelques fois arbitraires, de l'autorité départementale.

Ce n'était pas assez que la liberté individuelle fût assurée dans toutes ses manifestations; il était bon de l'appeler en quelque sorte à l'activité, de la mettre en mouvement, de la provoquer à l'initiative. Ce fut le résultat des grandes réformes économiques introduites pour la première fois en France.

Le traité de commerce a porté effet d'attirer par la concurrence étrangère l'industrie nationale, de transformer son outillage, de la conduire à de nouveaux perfectionnements, d'exciter la production et d'abaisser le marché au profit des consommateurs, c'est-à-dire du plus grand nombre.

J'ai parlé des lois sur les coalitions et sur les réunions publiques, comme rachetant d'une dernière inégalité toute une classe de citoyens; elles ne sont pas moins pour la liberté, après de longues luttes, un triomphe inespéré. La liberté des contrats, la liberté du travail, si étrangement méconnue par la première Constituante et par les régimes qui l'ont suivie, a enfin obtenu la légitime satisfaction qui lui était due et permis d'opposer, dans le conflit des intérêts, *la solidarité des salaires à la solidarité oppressive des capitaux.*

Le droit de réunion en devait découler comme un corollaire obligé pour le débat des affaires, l'accord des vues, le concert des volontés. Tous les gouvernements avaient reculé devant la reconnaissance de ce droit redoutable. Il n'y a pas longtemps, on rappelait au Corps législatif, comment, sous la monarchie de Juillet, le chef d'une fabrication importante, voulant faire participer ses ouvriers aux bénéfices de son industrie, s'était vu refuser l'autorisation de les assembler pour discuter avec eux les statuts de cette généreuse association.

On sait quel fut le sort des réunions publiques après la révolution de Février, les orages qui s'y formèrent, les tumultes sanglants qui en sortirent et la nécessité où se trouva la République de les fermer au plus tôt. La loi qui supprimait les clubs fut unanimement applaudie. Voici en quels termes énergiquement expressifs elle était approuvée par M. Pelletan: "N'était-ce pas, disait-il, dans ce perpétuel entassement des passions pressées les unes contre les autres et étouffées les unes par les autres, que se gagne le typhus de l'insurrection? Avec la nouvelle loi la pensée seule parlera, la passion se taira, où sera le mal?"

Eh bien, ces réunions si dangereuses qu'aucun régime n'avait pu supporter, le gouvernement impérial n'a pas craint de les ouvrir, en se bornant à leur interdire les controverses religieuses et politiques. Tous les jours, je le sais, elles transgressent ces sages limites, elles vomissent contre la société, contre l'Empereur, contre Dieu, la calomnie, l'outrage et le blasphème. Serait-il possible de contenir ces éléments agités, d'arrêter ces éruptions anarchiques? Le moment est solennel; nous assistons à une révolte désespérée de toutes les haines politiques accumulées depuis vingt ans. J'ai la confiance que, domptée par la loi, elle n'emportera pas dans ses excès la liberté des réunions qui, prudemment réglée, peut rendre tant d'utiles services.

A côté d'elle, le gouvernement a permis l'organisation, de tout temps si sévèrement prohibée, des chambres syndicales des ouvriers. Il les a conviés par là à s'occuper eux-mêmes des questions si multiples et si diverses qui intéressent leur bien-être moral et leur avenir.

Il a en même temps retiré son attache aux sociétés anonymes, les affranchissant de sa tutelle et les abandonnant aux libres combinaisons de la spéculation privée.

Une parole récente, prononcée à la tribune du Corps législatif, laisse espérer qu'il renoncera également à toute ingérence directe ou indirecte dans l'administration des établissements de crédit.

Les réglementations onéreuses, les monopoles abusifs, les privilèges égoïstes entamés de toutes parts, achèvent de disparaître, et, après les libertés civiles, les libertés économiques reçoivent leur consécration et leur couronnement.

Largement distribuées aux individus d'abord, aux collections d'individus ensuite, la liberté a été également donnée dans une plus abondante mesure aux corps constitués, les communes et les départements. C'est ce qu'on a appelé la décentralisation. Elle a été opérée de deux façons: par les autorités locales et par les corps délibérants. En imposant aux préfets le devoir de traiter définitivement des affaires qui relevaient de l'administration centrale, on a visé à leur prompte expédition, on a déféré au vœu le plus pressant des administrés. Mais à côté de cette extension de facultés administratives une garantie était nécessaire, on y a pourvu, par une plus forte organisation des conseils de préfecture, dont les débats sont devenus publics et par la gratuité du recours au conseil d'Etat contre les excès de pouvoir. En présence de cette décentralisation, pour ainsi dire bureaucratique, est venue se placer celle qui a été réalisée par la loi d'attribution des conseils municipaux et des conseils généraux.

L'autonomie de ces assemblées n'avait été jamais plus libéralement constituée. A-t-on été aussi loin dans cette judicieuse réforme? N'y a-t-il pas de nouvelles concessions à réclamer au profit des communes et des départements? Je ne suis pas éloigné de l'admettre. Mais, pour le moment, je me borne à constater qu'aucun gouvernement antérieur n'avait autant accordé.

Au-dessus de ces libertés, civiles, économiques, administratives, s'élèvent les libertés des pouvoirs délibérants. A cette hauteur, je rencontre une question ardemment agitée par les anciens partis, et qui est moins une question de liberté qu'une question de forme gouvernementale; il s'agit, en effet, de ce qu'on appelle le régime parlementaire. Nous l'avons vu naître, à l'époque de nos désastres. Je me rappelle avec rougeur les paroles de ces députés de 1825, qui tenaient à honneur de l'adopter par déférence pour l'Angleterre, dont nous étions les vaincus, et dont nous ne pouvions mieux faire, disaient-ils, que d'imiter les institutions. Cela ne nous a pas réussi; le régime parlementaire n'a pu s'acclimater chez nous; tous les gouvernements qui en ont fait l'essai ont été renversés.

C'est qu'il était contraire à nos traditions nationales; et, comme l'a reconnu un ancien ministre de Louis-Philippe, antipathique au génie de notre race: "Le régime constitutionnel, dit Cousin, est dans le besoin et le vœu de la France; mais il admet bien des combinaisons et des formes diverses: l'erreur est de le voir dans un type et dans un type étranger."

Qu'est-ce, au fond, que le régime parlementaire. Ce n'est ni la démocratie, ni la monarchie; c'est le gouvernement des assemblées, fondé sur une vassalité d'influences dépendantes les unes des autres; c'est la corruption à la base, l'irresponsabilité au sommet.

On crut en avoir fini avec l'esprit féodal en 1789; on se trompait. Avant de se retirer de l'histoire et de s'évanouir, les vieilles institutions se transforment sous les coups même qui les frappent pour les anéantir, et luttent encore longtemps après avoir été vaincues.

L'esprit féodal se redressa avec le parti des Girondins, en présence de la Montagne; il reparut avec les censitaires du pays légal sous les Bourbons des deux branches; il est reconnaissable aujourd'hui dans l'école des politiques qui aspirent à jouer le rôle de coryphées dans les Chambres. Les anciens parlements avaient mis la couronne au greffe; ils la mettraient volontiers à la questure.

Le règne des assemblées est-il, du moins, favorable à la liberté? Il en est, à mon sens, la négation la plus absolue. La véritable originalité de la Révolution française est d'avoir assuré la liberté par la division des pouvoirs. La maxime: *diviser pour régner*, odieuse et tyrannique à l'égard des personnes, devient, appliquée aux institutions, la garantie même de la liberté. "Il faut que le pouvoir arrête le pouvoir," disait Montesquieu, et cette haute doctrine passa pour la première fois dans les faits. C'est la pondération des forces qui est le fond de notre droit public. De même que le pouvoir sort des libertés qui s'opposent l'une à l'autre, de même la liberté se dégage des pouvoirs qui se limitent dans leur rencontre.

Il est surtout question, dans le système parlementaire, de la responsabilité des ministres devant les Chambres, mais ces corps anonymes, divisés en cinq ou six partis, où se jouent toutes les nuances d'opinion, sans cesse renouvelées, échappant à la loi des traditions, exempts de toute solidarité avec le passé, devant qui, eux, sont-ils responsables? Ils sont comme de grands jurys émergeant tous les six ans du sein des masses et y rentrant pour s'y perdre et s'y noyer en quelque sorte avec le souvenir de leurs actes. La responsabilité collective est une chimère; la responsabilité individuelle est seule une réalité.

Dans le régime inauguré en 1852, l'Empereur est, comme il l'a dit lui-même avec tant de précision et de justesse, *le chef responsable d'un pays libre*; son pouvoir n'est pas, pour cela, personnel et absolu, il est limité par deux grands pouvoirs collatéraux: le Sénat et le Corps législatif s'élèvent à côté de lui; devant lui est le pays tout entier.

L'impersonnalité des assemblées fait aussi leur faiblesse dans le gouvernement des Etats. Qu'on se rappelle les désordres amenés par la Constitution de l'an III, qui avait mis des comités à la tête de toutes les administrations, et qu'on relise le rapport de Rœderer, préludant la réforme opérée par le Premier Consul, qui substitua à toutes ces réunions anarchiques l'unité active et responsable de l'administrateur unique.

Tous ces inconvénients ont été pesés et prévenus par la Constitution de 1852.

Deux traits la distinguent des Constitutions précédentes et la mettent en singulier relief, c'est le principe de sa perfectibilité et celui de l'appel au peuple. Elle n'est pas immuable comme les anciennes Chartes, parce que, issue des masses nationales, elle est en marche comme elles, toujours vivante, et, tirant de son origine toute sa force, elle est toujours prête à se retremper. Le Sénat, qui veille à sa conservation, est chargé d'y introduire les amendements que l'expérience conseille et que le pays réclame.

Les prérogatives de cette assemblée sont d'une autre nature: elle reçoit les pétitions des citoyens qui, sous aucun gouvernement, n'ont été l'objet d'un aussi attentif examen; et son droit va jusqu'à annuler les actes du pouvoir exécutif, s'ils sont contraires aux principes de haute justice et de haute moralité dont la garde lui a été confiée. Elle fait obstacle à la promulgation des lois qui portent atteinte à ces grands principes, et renvoie à une nouvelle délibération du Corps législatif celles qui lui paraissent défectueuses. Le nombre des sénateurs étant fixé par la Constitution, la majorité ne saurait être modifiée, comme celle de l'ancienne Chambre des pairs, par l'intrusion de nouveaux membres; et tandis que celle-ci, mobile dans sa composition, se trouvait en présence d'un statut permanent, inflexible, le Sénat, numériquement invariable, est placé, lui, en face d'un texte qui comporte tous les progrès.

Que l'on compare les fonctions de cette ancienne magistrature à celle de l'ancienne Chambre des pairs, [illegible]. Le Sénat ne fait pas les lois, ce droit ne saurait appartenir qu'aux représentants du pays, il ne juge pas, cette fonction est l'attribut exclusif du pouvoir judiciaire, mais, dans la région élevée où il siège, il est l'arbitre et le gardien des plus sérieux intérêts de la nation.

Rapprochez maintenant de l'ancienne Chambre des députés le Corps législatif. Issue du suffrage restreint, la Chambre des députés était composée, en majorité, de fonctionnaires, et les lois qu'elle votait étaient élaborées par [illegible]. Le Corps législatif, au contraire, élu par le suffrage universel, ne renferme dans son sein aucun agent du pouvoir exécutif; les députés qui en font partie sont rétribués, ce qui permet de les choisir dans toutes les classes de la société, et il émet des votes qui ne sont soumis à aucune révision; c'est une Chambre unique. De ces deux assemblées laquelle, dans sa sphère d'action, a le plus d'indépendance et de pouvoir?

La liberté de la tribune a-t-elle jamais été plus étendue que de nos jours? Quel grief a jamais manqué de se produire sous les formes de l'interpellation? Et quelle initiative sous celles de l'amendement? La plus grande indépendance préside à tous les débats. [illegible] Par le vote des sénatus-consultes, le Corps législatif tient en main la politique du pays; il en est le maître.

En fait, est-ce qu'aucune grande entreprise a été résolue sans son concours? Toutes les guerres extérieures de la monarchie de Juillet ont été engagées en dehors des Chambres. Que l'on cite une seule expédition, sous le second Empire, qui n'ait pas, dès le début, reçu la sanction du Corps législatif. Donc, que vient-on nous parler de gouvernement discrétionnaire, de gouvernement personnel, expressions fausses et trompeuses au service de la mauvaise foi ou de la violence? Sous les régimes précédents, le chef de l'Etat avait le droit, dans l'intervalle des sessions, de s'ouvrir, par de simples décrets, des crédits supplémentaires et extraordinaires.

L'Empereur a renoncé même à ce droit. Le Corps législatif seul peut allouer un crédit quelconque. Jamais assemblée eut-elle plus en possession de ses finances? Et toute la politique d'un gouvernement n'est-elle pas dans son budget?

Ces libertés de la législature, je n'affirmerai pas qu'elles ne puissent recevoir encore quelques développements. Rien n'est définitif dans ce monde. Peut-être la procédure qui règle le droit d'interpellation, pourrait-elle être simplifiée. D'autres changements de forme sont peut-être également désirables. Mais, en l'état, qu'on ne nous dise pas que la pensée du Corps législatif est comprimée, que son contrôle est empêché, et que son autorité se brise contre d'inébranlables barrières.

BRÉSIL ET PARAGUAY.

Le département de la marine vient de recevoir des dépêches importantes de l'amiral Davis, commandant de l'escadre de l'Atlantique méridional.

La canonnière le *Wasp* a été envoyée à l'Assomption, à la suite de l'occupation de cette ville par les Brésiliens. Le lieutenant Kirkland, commandant du *Wasp*, était porteur d'un ordre du ministre de la guerre de la République argentine prescrivant au général Mitre, chef de l'armée argentine, de lui fournir une escorte sous pavillon parlementaire afin qu'il pût se rendre auprès de M. McMahon, ministre des Etats-Unis au Paraguay. On supposait que M. McMahon se trouvait dans le camp de Lopez, à cinquante ou soixante milles de l'Assomption.

A son arrivée dans la capitale du Paraguay, M. Kirkland eut une entrevue avec le commandant brésilien, M. de Caxias. Celui-ci refusa de lui fournir une escorte ou d'envoyer dans l'intérieur les dépêches destinées à M. McMahon, sous prétexte qu'il ne savait où le trouver. Ce double refus est considéré comme un acte malveillant à l'égard des Etats-Unis, car quelques jours auparavant, M. McMahon avait écrit au général de Caxias pour le prier de lui transmettre, à un endroit désigné, les dépêches de son gouvernement.

Le commandant du *Wasp* a aussi fait une enquête sur le pillage de la légation des Etats-Unis par les Brésiliens à leur entrée dans l'Assomption. Les papiers et les livres qui se trouvaient à la légation ont disparu. Une partie de ces livres ont été vus entre les mains de soldats qui les offraient à vil prix aux résidents étrangers.

Ces faits amèneront probablement un échange de dépêches entre les cabinets de Washington et de Rio.

— Veut-on connaître le portrait d'une femme des îles Marquises? Les tableaux de la vie polynésienne, de la *Revue moderne*, vont nous en donner une idée au vif:

Vanoa, fille de Pa[illegible], l'un des notables de l'île, habite une case qu'on entrevoit de la grève, sous les noirs ombrages de la vallée. Son front est ceint de fleurs, sa poitrine couverte de guirlandes où les baies cramoisies du pandanus éclatent parmi les feuilles ingénieusement tressées. Une vaste étole blanche de papyrus aux contours rigides la drape comme une nymphe. On en voit sortir une épaule ronde couleur de [illegible], un bras délicat et une jambe fine, [illegible] des cothurnes azurés.

A cent pas, c'est Béatrix! De près, hélas! l'illusion s'évanouit. [illegible] offre cependant une rare élégance de lignes, mais le visage [illegible]. Les pommettes y sont saillantes, les yeux bridés, le front étroit, la chevelure rebelle et la peau, qui est du grain le plus fin, reluit sous l'éclat des huiles (huile de coco) qui la colore en jaune et répand son affadissante odeur.

Franchement, la Parisienne est préférable!

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*.

Convention de la Virginie.

La profession d'un candidat aux élections du Texas.

Boutwell à la Bourse de New York.

Proclamation de Valmaseda.

La peine de mort et l'incendie.

Hausse de l'or à New York.

Débat dans le département Anglais.

Nouvelles européennes.

Londres, 29—Les débats à la Chambre des Communes ont été plus intéressants que de coutume. Chichester Fortescue, premier secrétaire pour l'Irlande, dans une réplique à une question de Lord Manners, a déploré les récents outrages à Cork et à Londonderry.

Il a dit que le gouvernement avait fait tous ses efforts pour supprimer les émeutes et que l'acte pour préserver la paix avait été pleinement mis à exécution. Il a ajouté que toutes autres explications en ce moment seraient impolitiques.

Jno. A. Otway, membre de Chatham, a nié l'authenticité d'un télégramme censé avoir été reçu de sir Rutherford Alcock, ministre anglais en Chine; il a dit que le gouvernement chinois et le peuple sont opposés au progrès.

Le bill de l'Eglise d'Irlande est venu alors. Après un court débat sur l'amendement Disraeli, pour donner les maisons de la Glèbe aux églises, la proposition a été rejetée par un vote: Pour, 227, contre l'amendement, 318.

Pendant la discussion, O'Conor Don a dit que les administrateurs du collège de Maynooth consentiraient à mettre cette bâtisse en vente, si cela pouvait être fait avec les terres de l'église.

Nouvelles de la Havane.

Key West, 29—La dépêche importante suivante a été reçue par la malle de Bayamo, Cuba:

Le comte Valmaseda, commandant les forces espagnoles dans le département de l'Est, a lancé une proclamation dont voici les principaux traits:

1. Tout natif mâle au-dessus de 15 ans, trouvé loin de sa résidence sans cause suffisante, sera exécuté.

2. Toute résidence non habitée et toute résidence habitée où ne flottera pas un drapeau blanc sera réduite en cendres.

3. Toutes les femmes loin de leurs demeures viendront à Bayamo ou à Liguani, ou elles y seront amenées de force.

La proclamation est datée de Bayamo, 4 avril.

Nouvelles de Washington.

Washington, 29—Espèces au trésor $111 millions.

Le bureau de justice militaire est supprimé et ses fonctionnaires diversement assignés: le maj. Clitton comme juge avocat au département du Sud, le maj. Burnham, juge avocat du 1er district militaire, le maj. Goodfellow juge-avocat du 5e district, et le général Holt, juge avocat en quartier général de l'armée.

Washington, 29—L'Hon. Geo. W. Paschal a publié une brochure adressée au peuple du Texas, dans laquelle il fait l'historique de sa connexion politique avec le Texas et de ses services, où il discute les questions politiques et s'annonce comme candidat pour la place de sénateur aux Etats-Unis.

Le juge se déclare en faveur de la ratification de la nouvelle constitution; il recommande l'élection de républicains seuls pour les places de l'Etat et du Congrès, la ratification des 13e, 14e et 15e amendements à la Constitution, un système élargi pour les améliorations intérieures de manière à relier St Louis, Caire, Memphis, Vicksburg, la Nile-Orléans et le Golfe du Mexique avec l'Océan Pacifique par un ou plusieurs chemins de fer du Sud, et pour achever cette œuvre, il voudrait que le Texas vendît 60,000,000 d'acres de son domaine public aux Etats-Unis. Il favorise l'élection de A. G. Hamilton comme gouverneur du Texas.

Cela fait, le juge favorise la réhabilitation de tous ceux qui le méritent. Il s'oppose aux doctrines de [illegible] comme la destruction du Texas, et il est carrément contre la division de ce grand Etat.

Il favorise l'admission du Nouveau Mexique et le territoire indien dans l'Union, comme Etats aussitôt que possible et, dans ce but, il cèderait une partie du Texas.

Nouvelles diverses.

Key-West, 29—Le commandant du département de l'Est de Cuba décrète la peine de mort contre tout individu âgé de 15 ans, absent de son pays sans causes suffisantes. Les batisses qui n'auront pas un drapeau blanc seront brûlées.

Jackson, 29—Le général Ames a lancé aux assesseurs l'ordre d'enrôler les noms de toutes les personnes éligibles pour le jury, sans distinction de race, de couleur ou de condition antérieure.

Des pluies continuelles ont régné dans les huit derniers jours. Tous les cours d'eau ont beaucoup monté et les trains ont cessé de rouler sur le chemin de fer de Vicksburg et Meridian. Le dommage ne sera pas réparé avant 10 jours.

Le surintendant de la route recommande que la malle pour Vicksburg soit envoyée par Memphis ou par la Nile-Orléans. Le Big Black River a un mille et demi de large au pont du chemin de fer. Les récoltes sont gâtées et devront être replantées.

Richmond, 29 — Le gén. Sherman est arrivé aujourd'hui de la forteresse Monroe et part cette nuit pour Washington. Il a reçu ici beaucoup de visites.

La convention s'est assemblée ce matin et le rapport de minorité a été retiré pour faire place à une résolution d'émettre, dix jours après la proclamation de Grant pour une élection d'Etat. Cette résolution a été rejetée par un vote des deux tiers. Le rapport de la majorité a été alors adopté, quelques membres seulement votant contre, et ce débat, sans qu'on pût s'y méprendre, avait pour but de favoriser Walker, républicain conservateur, comme candidat pour la place de gouverneur.

Des résolutions ont été adoptées pour une meilleure organisation et pour la nomination d'un comité chargé d'aller voir Grant pour lui parler de la soumission de la Constitution au peuple, et aussi le général Canby. L'esprit du débat de ceux qui favorisaient le rapport de minorité invitant le peuple à rejeter la Constitution était que si le suffrage nègre était imposé au peuple par le gouvernement, du moins les Virginiens n'aideraient pas à la dégradation.

Ceux qui favorisaient le rapport de majorité ont soutenu que cette sorte d'argument était une chose du passé: que le suffrage nègre est un fait accompli et que le peuple blanc de l'Etat au lieu de résister dans l'ombre au gouvernement général qui est notre gouvernement, devait au contraire travailler à la reconstruction de bonne foi en acceptant ce que le gouvernement nous donne en en tirant le meilleur parti.

Il a été dit que l'élection de Gilbert, républicain du Nord et partisan de l'administration, inspirerait au peuple du Nord confiance dans nos déclarations et ferait venir des immigrants dans l'Etat. Le rapport de minorité a été soutenu par l'ex-gouverneur Wm Smith, et le rapport de majorité par Jno. B. Baldwin et Jno. B. Edwards. La convention s'est ajournée *sine die*.

Savannah, 29—Le navire en fer *Sussex*, de Mobile à Liverpool, a été remorqué à Tybee hier soir. Le 27, le feu fut découvert dans sa cale. Les écoutilles furent fermées et la ventilation interceptée. Il sera toué à Venice Point pour être examiné demain. Une machine à vapeur reste ce soir près du *Sussex* et une pompe à incendie ira demain prêter assistance si cela est nécessaire. La cargaison consistait en 2700 balles de coton, 517 tonneaux de maïs et 100 tonneaux d'huile.

New York, 29—Boutwell a été présenté à la Bourse cette après midi, et a dit quelques paroles qui ont été applaudies. Il a dit, en substance, qu'il ferait collecter fidèlement les revenus dûs au gouvernement et qu'il les appliquerait aux dépenses courantes, et le surplus, s'il y en avait, à la réduction de la dette; qu'il ferait régner l'économie dans le département, toutes ses opérations devant être soumises à la vue du public.

Il a terminé en disant qu'il tâcherait d'administrer les finances sans embarrasser les affaires du pays. Son discours a donné de l'animation au marché.

Recettes à la sous-trésorerie $1,254,000. Payements $6,900,000. Balances $82,838,000. Bons excités, les plus hauts prix réalisés ont été atteints aujourd'hui. 5 20, 122 à 122 1/2. Louisiane, vieux bonds, 74 1/4 à 74 3/4. Levée 72 1/2 à 73.

Marchés européens.

Liverpool, 29, au soir—Mid. 11 7/8. Orléans 12 1/8.

Havre, 19— Coton calme à la clôture, dans le port et sur mer.

Londres, 29, au soir—Consols 93 3/4. Bonds [illegible] à 80 5/8.

Paris, 29—Bourse ferme. Rentes 71·55. L'encaisse de la banque de France a augmenté de 25 millions.

Liverpool, 29, au soir—Vente 10,000 balles de coton.

Londres, 29—L'encaisse de la banque d'Angleterre a diminué de £49,000.

Frankfort, 29—Bonds 87 1/8 à 87 1/4 à la clôture.

Marchés Américains.

New York, 29, au soir—Coton ferme. Vendu 2800 balles. Mid. 28 1/2 à 28 3/4. Sucre actif. Muscovado 11 1/2 à 12. Fret en baisse.

New York, 29, au soir—Or ferme à la clôture, à 134 1/2. Argent très facile, à 6 0/0.

Mobile, 29—Coton calme avec bonne demande, bien qu'il n'y eût que peu d'acheteurs. Bas Mid. 26 à 26 1/2. Vendu 950 balles. Reçu 376 balles.

Memphis, 29—Coton calme et ferme. Bonnes qualités rares. Bas mid. 26 à 26 1/2. Reçu 240 balles. Exporté 590.

Cincinnati, 29—Farine de famille 6 00. Maïs 64. Whiskey 90. Porc 31. Graisse 18. Groceries sans changement.

St-Louis, 29—Farine 4 00. Maïs 60. Whiskey 87. Porc 31. Graisse 17.

Chicago, 29—Farine 5 90. Mélasse 1 00. Sucre 14 à 15 1/2.

Louisville, 29—Vendu 217 b. de tabac aux pleins prix. Porc 31. Graisse 18. Farine 5 50. Sucre 14 1/2. Whiskey 91.

Nouvelles des rivières.

Memphis, 29—Temps chaud et pluvieux. Le fleuve monte lentement. Parti le steamer Mary Houston, pour la Nile-Orléans.

Vicksburg, 29—Descendant: le Great Republic, à midi. Le fleuve monte lentement.

La pluie continue. Le chemin de fer de Vicksburg et Meridian est fortement endommagé et ne sera pas réparé avant la semaine prochaine.

St Louis, 29—La rivière monte, avec 8 pieds d'eau dans le canal. Descendant: l'Indiana, pour la Nile-Orléans.

Cairo, 29—Descendant l'Australia, le Commonwealth et La Ville de Cairo. Montant le Kilgour, Mary Erwin et le Swallow. Les eaux ont baissé de deux pouces.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 29—Arrivés: le schooner Henry Russell, en 14 jours de New York, avec cargaison générale; le schooner Angelina, en 5 jours de Ruatan, avec des fruits.

Le capitaine du Russell rapporte qu'à environ 30 milles au sud-est du cap Hatteras, il a découvert un navire en feu. Deux navires étaient près du brick, pour lui rendre assistance sans aucun doute. Il est à peu près sûr que personne n'a péri.

Passe à Loutre, 29, au soir—Arrivés: le brick Maggie Vaill et le schooner Salvador, en 4 jours de la Havane.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Liverpool, 29, midi—Coton un peu plus ferme, mais non plus haut. Mid. 11 7/8, Orléans 12 1/8.

Madrid, 29—Le président des Cortes a arrêté un républicain qui parlait scandaleusement de la religion chrétienne. Le républicain est sorti de la chambre; mais il y est entré ensuite pour demander un vote de censure contre le président. Après un chaud débat, la demande a été retirée. Néanmoins, l'amendement en faveur de la prépondérance de la religion catholique en Espagne a été rejeté.

Havane, 28—Les volontaires Catalans qui se sont mis en marche le 20 pour aller faire lever le siège de Puerto Principe, sont arrivés à San Antonio sans rencontrer d'opposition. Les insurgés ont détruit de nouveau le chemin de fer Nagua.

Le bruit court qu'un monitor a coulé bas un navire de guerre espagnol, et en a capturé un autre. Sucre ferme, à 8 3/8 et 9 R.

New York,—Or 134. Sterling 109. Coton calme. Mid. 28 1/2.

—D'après les derniers recensements, la superficie totale des possessions anglaises dans les deux hémisphères, est de 12 millions de kilomètres carrés, qu'occupe une population de 200 millions d'habitants.

La partie la moins peuplée relativement est l'Australie qui, sur 6 millions et demi de mètres carrés, ne possède qu'un million d'âmes, c'est à peine 1 habitant par 6 kilomètres carrés.

A Gibraltar, qui ne possède que 4 kilomètres pour 15,000 habitants, la population est de 3,850 par kilomètre carré.

—On vient de commencer la publication d'un journal cubain, la *Revolucion*, qui représentera à New York les intérêts de la cause de l'indépendance de Cuba et de Porto Rico.

CHRONIQUE LOCALE.

Tué.—Ce matin, à deux heures, au moment où l'*Abeille* allait sous presse, un officier de police nous a rapporté qu'un [illegible] venait d'être tué d'un coup de pistolet, rue du Canal, près de la rue Franklin, par un homme employé, dit-on, au café de la Rotonde St Louis. Si le fait est exact quant à la profession de la victime, il en résultera certainement quelque retard dans la distribution de notre journal.

Réception des Editeurs Touristes.—Hier matin, vers 7 heures, le maire Conway, accompagné des membres du comité des Conseils, MM. Fisher, Pradon, Shields et Kearny, et des membres du comité de la Chambre du commerce, le général Harry T. Hays et MM J. T. Tucker, Julius Vairin et Geo A. Fosdick se sont rendus au Lac Pontchartrain, dans le but d'offrir aux journalistes voyageurs l'hospitalité de la Nouvelle Orléans pendant le séjour qu'ils comptent y faire. En arrivant au steamer qui les avait amenés de Mobile, le maire Conway leur a présenté le président et les membres du comité qui avaient été votés par les Conseils, puis, continuant, le maire a dit:

"C'est avec un plaisir plus qu'ordinaire que je m'acquitte de l'agréable devoir qui m'a été dévolu, et représentant comme vous le faites, le corps éditorial du Grand Ouest et du Nord Ouest, votre visite dans cette section de l'Union, et particulièrement dans cette ville, la métropole reconnue du Sud, est, je puis le dire, dans l'état actuel de nos affaires nationales, très opportune et fort appréciée de nos citoyens, elle améliorera et fortifiera des relations amicales, sociales, commerciales et politiques.

"Je vois, messieurs, que vous avez eu la bonne fortune et le bon goût d'être accompagnés de la plus belle partie de votre population, et j'exprime le vœu chaleureux de nos citoyens en vous disant que les dames doivent être considérées comme nos hôtes. Les membres de ce comité, dont je fais partie, seront sujets à leurs ordres pendant le séjour que vous ferez ici."

Le Dr. Roe, du *Daily Pentagraph* de Bloomington, Ill., ayant répondu au nom de la presse, les invités sont montés dans les chars pour venir en ville. Au dépôt de la rue Girod, des voitures les ont transportés à l'Hôtel St Charles, où un grand déjeuner avait été préparé.

Vers midi, les mêmes voitures ont reçu les voyageurs et les voyageuses et les ont promenés dans les divers quartiers de la ville. A 4 heures, ils étaient tous de retour pour dîner à l'hôtel.

Aujourd'hui, ils doivent faire une excursion sur le fleuve. Tous, hommes et femmes, parlent en termes très flatteurs des courtoisies qui leur sont faites. Les touristes sont plus de 90, et représentent toutes les opinions et les nuances d'opinion de l'Ouest et du Nord Ouest. Si nous comptons parmi eux M. Geo. H. Harlow, de la *Tribune* de Chicago, qui a soutenu si vivement la politique [illegible], on compte aussi M C S Root, du *Chicago Times*, journal qui était opposé à cette impitoyable politique et qui soutenait comme il soutient encore aujourd'hui le parti constitutionnel, libéral et démocrate.

Crevasse.—Sans attendre le secours des autres, les planteurs, jardiniers et citoyens dans le voisinage de la crevasse qui s'était déclarée sur la plantation Villeré, paroisse de St Bernard, sont parvenus en réunissant leurs efforts, à fermer la brèche qui avait plus de 12 pieds de profondeur et maintenant la vaste plaine est sauvée. Que ce bon exemple serve de leçon aux planteurs des autres paroisses dans un cas pareil.

Première Cour de District. — L'affaire de Thomas Toomey qui, le 11 juillet 1868, blessa à mort un nommé Lawrence Collins, devant la Bâtisse du Triangle, rue Delord, lequel Collins mourut à l'hôpital, le 5 août, a été appelée hier, le col. Field paraissant pour le prisonnier.

Le recorder John P. Becker témoigne qu'il a pris la déclaration de Collins à l'hôpital, en présence de Toomey, qu'il reconnaît. Cette déclaration porte que Toomey l'a poignardé parce qu'il croyait sans doute qu'il avait de l'argent. Telle était du moins l'impression de Collins.

M. Field pense qu'il n'y a aucune raison à introduire la déclaration d'un mourant.

La Cour rejette cette opinion, et la déclaration est lue par l'avocat-général Belden. Plusieurs témoins importants étant absents, la cause est ajournée.

Homicide dans la ville de Jefferson— Une allemande, dont nous ignorons le nom, a été brutalement assassinée hier soir à Jefferson City, par des personnes inconnues. Elle demeurait au coin des rues Bordeaux et Tchoupitoulas. On suppose que ce meurtre a été commis par des nègres qui voulaient voler avant tout.

Détails sur le meurtre de Jefferson.— Mme Catherine Greeley, qui tient une grocerie au coin des rues Valmont et Tchoupitoulas, a été très brutalement assassinée mercredi soir. Son mari est un Allemand, conducteur de char sur la ligne de Jefferson. Cette malheureuse a reçu des coups de hache à la tête et des coups de poignard au cou. C'était la seconde femme de cet Allemand et l'on dit qu'ils avaient eu ensemble plus d'une querelle. Mais rien ne prouve que Greeley soit le coupable. La femme a été évidemment massacrée dans son lit. Une négresse dit qu'elle reconnaît un nommé Woods comme l'ayant vu sortir de la bâtisse après le meurtre. Woods a été arrêté.

Accident.—L'officier Bell rapporte qu'une petite fille âgée de 4 ans—le nom n'est pas donné—est tombée d'une galerie hier à 11 heures du matin, rue St-Thomas, No 52, et qu'elle s'est fait tant de mal qu'il n'est pas probable qu'elle puisse en revenir.

Feu.—Le caporal Macarty rapporte qu'un feu a éclaté à 3 heures, hier après-midi, à la boulangerie de Fred. Handey, Promenade Carondelet, entre les rues Johnson et Prieur. La maison a été partiellement et la cuisine entièrement détruite. Assurance $2,850.

Noyé.—Hier matin, un peu avant midi, un jeune garçon de couleur nommé Amédée s'est noyé, et un autre nommé Morton Oaks a failli se noyer pendant qu'ils se baignaient dans le canal du Parc de ville. Le corps n'a pas encore été retrouvé.

Chien enragé.—L'officier Boswell rapporte qu'il a chassé un chien enragé de la rue Orange à la rue Ste Andrew sans pouvoir l'atteindre. Il dit que le chien en a mordu une douzaine d'autres sur son chemin. Ainsi le public et surtout les parents doivent se tenir sur leurs gardes.

Une singulière accusation. — Un tailleur nommé A. Stern, demeurant rue Carondelet, a été arrêté sur l'affidavit d'une femme nommée Ida Brown, qui l'accuse de [illegible]. Il paraît que le prévenu avait proféré une accusation contre Ida Brown, alléguant qu'elle l'avait assailli, battu et mis hors de chez elle. La poursuite de cette dernière a pour but de montrer que l'expulsion du tailleur n'a pas été exécutée sans motifs.

TEMPERATURE—29 Avril 1869.
Thermomètre de C. Duhamel, opticien, No 111, rue du Canal.

6 heures	A. M.	76 degrés.
12 "	M.	80 "
3 "	P. M.	83 "
6 "	P. M.	79 "

ANCIEN ET EFFICACE.
PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC.
LES CÉLÈBRES PILULES DU Dr C. McLANE, POUR LA MALADIE DE FOIE.
La plus grande découverte médicale du siècle.
Des millions de malades en chantent les louanges. Toutes les familles et chacun devraient en avoir.
SOUFFREZ-VOUS MAINTENANT?
Avez-vous mal de tête ou une douleur au dos?
Avez-vous la constipation?
Avez-vous des aigreurs?
Avez-vous une mauvaise haleine?
Avez-vous les mains et les pieds froids?
Avez-vous la fièvre ou frissons?
Avez-vous des palpitations de cœur?
SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.
Avez-vous une interruption des menstrues?
Avez-vous des vomissements?
Avez-vous des irrégularités ou des faiblesses?
Avez-vous des éblouissements?
Avez-vous une peau jaune ou décolorée?
ANCIEN ET EFFICACE
SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.
Avez-vous des coliques ou la diarrhée?
Avez-vous un estomac gonflé ou relâché?
Avez-vous un esprit sombre ou un manque d'appétit?
Avez-vous des symptômes bilieux quelconques?
SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.
Ecoutez l'avertissement. Les délais sont dangereux. Ce conseil vaut un poids d'or pour les malades. N'achetez que les PILULES DU Dr McLANE POUR LA MALADIE DE FOIE. Il n'y a de véritables que celles qui portent la signature de FLEMING BROTHERS.
On les vend dans le monde entier.

REMERCIEMENTS.
Nos remerciements sincères à M. Eugène Chassaignac et à tous les Francs-Maçons qui ont bien voulu l'aider dans la cérémonie funèbre qui a eu lieu le 22 avril à la mémoire de notre estimable et regretté ami Pierre Pettijean. [illegible] — A. Roch, L. Pérez, F. Lefebvre, F. Bonnet, C. Delouche, L. Giraud, J. Roch, F. Marie et autres. 30 avril 1f

Association du Tombeau du Bataillon d'Artillerie d'Orléans
La réunion qui devait avoir lieu le premier dimanche de mai, est renvoyée au troisième dimanche du même mois, pour donner au comité le temps de faire son rapport.
A. A. CANON, Secrétaire. 30 avril—2

Association des Dames de la Providence.
Les Dames de la Providence sont priées de se réunir à l'assemblée qui aura lieu le DIMANCHE 2 mai, au No 120, rue de l'Esplanade. Cette réunion a pour but de procéder à l'élection générale des membres du Conseil. Réunion à midi et quart. 30 avril—1

Le Département Louisianais de la Société d'Amérique pour l'Assurance de la Vie
A QUARANTE MILLE PIASTRES à placer sur billets hypothécaires de premier ordre sur des propriétés foncières améliorées situées dans la ville de la Nouvelle-Orléans.
S'adresser au bureau, No 100 de la rue de la Commune.
J. B. HOOD, Président du Département Louisianais. 29avril—6f

Société de l'Opéra.
Nous, soussignés, commissaires de l'élection tenue ce jour pour nommer des directeurs de la Société de l'Opéra, certifions par le présent que les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs pour la saison 1869—70.
P. MASPERO, A. REICHARDT, ALF. ROMAN, A. CHIAPELLA, T. D. MILLER, ERN. MILTENBERGER, H. FRELLSEN, L. F. GENERES, TH. G. GAINES.
Nouvelle-Orléans, 29 avril 1869.
DELORD SARPY, ARTHUR FORSTALL, ANDRÉ BURTHE.
P. S.—Les directeurs ci-dessus nommés sont requis de se réunir vendredi 30 courant, à trois heures P. M., au-dessus des bureaux de la Compagnie d'Assurance de l'Union, pour s'organiser. 30 avril—1

AVIS.
A partir de SAMEDI 1er mai 1869 le bateau à vapeur WARREN BELLE reprendra ses voyages réguliers à St-Martinville [illegible] Brashear à l'arrivée du convoi de midi, de la Nouvelle-Orléans.
Par ordre, T. D. HINE, Surintendant. 30 avril—1m

AVIS.
Ma femme Manuela JEREZ ayant, sans motif, quitté le domicile conjugal, je préviens le public qu'à partir de cette date, je ne suis plus responsable d'aucune dette qu'elle pourrait contracter.
Nile Orléans, 29 avril 1869. JEAN NARCASSANS. 29avril—3f

Mon mari Jean NARCASSANS [illegible] MANUELA CIREZ. 30 avril—1f

Personnel.
Le soussigné serait reconnaissant à ceux qui pourraient lui faire savoir ce que sont devenues Mme Eulalie Ping, veuve de Louis Ping, et Mme Euphémie Ruel, sa sœur. Les parents de ces dames à New York seraient heureux de [illegible] avec reconnaissance.
F. STORM. No 92 de la rue de la Commune. 29 avril—2

AVIS.
Les Français et les Italiens qui ont des réclamations à faire pour les pertes qu'ils ont éprouvées à Bagdad (Mexique) sont engagés à se réunir DIMANCHE prochain, 2 courant, de 2 à 4 heures P. M. au cabinet du docteur Rasch, rue de la Douane, Nos 163 et 165. 29 avril—1

Club Républicain du 5me Ward.
Les membres de ce Club sont priés de se réunir VENDREDI prochain 30 courant, [illegible] No 273 rue St Louis entre Marais et Tremé, à 7 1/2 P. M. afin de procéder à l'élection des délégués [illegible].
Par ordre du président. WM VIGERS, Secrétaire. 29avril—2f

SUCCURSALE de la Compagnie d'Assurance Germania de la Nouvelle-Orléans,
74........CHAMPS-ELYSÉES........74
COIN ROYALE.—3eme District.
F. BERGER, AGENT. 29 avril—1an

Chien trouvé.
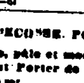
TROUVÉ, dimanche dernier, un chien setter. La personne à qui il appartient peut venir le réclamer en payant les frais. S'adresser, de 3 à 6 heures de l'après-midi, à
G. POINCELIN, 480 rue Ursulines. 28avril—2f

HERNIE—Bandage de Ayre.
Les personnes qui ont des hernies devraient se procurer, de suite, au No 36 de la rue du Camp, au premier, un bandage de Ayre, qui n'a pas le désagrément de ressort en acier et qu'on peut porter jour et nuit, sans être le moins du monde gêné. [illegible] Pour les recommandations, etc, voir sa circulaire. 7avril—6f

ALE D'ECOSSE, PORTER DE LONDRES.
Ale, pâle et mousseux, de Jeffrey.
Stout Porter de Londres, de Byass.
A vendre par JOHN TURPIN, Importateur, No 156 de la rue de la Commune,
Seul agent de John Jeffrey & Co, d'Edinburgh.
Avertissement—Méfiez-vous des contrefaçons. 28 avril—6f

Demande de Barbier.
UN BON BARBIER trouvera de l'emploi en s'adressant chez M. J. B. SICARD, Rue de Chartres, No 197. 28avril—3f

Grande réduction dans les MARCHANDISES SÈCHES, CHEZ F. G. BARRIERE & CO
No 136 DE LA RUE DU CANAL.
Nous attendant à voir finir bientôt la saison des affaires et ayant un stock plus fort que nous ne pouvons garder pendant l'été, nous nous sommes décidés à offrir, à notre clientèle et au public, à partir de LUNDI, 26 avril, NOTRE STOCK ENTIER à des prix tellement réduits que quiconque a besoin de marchandises trouvera son intérêt à s'approvisionner chez nous de suite. Cette annonce est sérieuse et sera suivie à la lettre. Le public est invité à venir examiner nos articles et s'assurer des prix. Toutes les marchandises sont garanties, et si elles ne sont pas ce qu'on dit qu'elles sont, la vente sera nulle.
F. G. BARRIERE & CO, No 136 de la rue du Canal. 24avril—6f PP

Théâtre de l'Opéra.
On demande des femmes et des hommes pour chanter les chœurs et figurer dans l'AFRICAINE. S'adresser tous les jours de midi à 2 heures, au bureau du Régisseur, rue Toulouse. 28avril—6f

Messieurs, Sachez-le!
100 douzaines de Chemises françaises, toutes de toile [illegible] et venant d'être reçues par le signataire.
A vendre à $40 la douzaine. Elles valent $60.
QUÉBLE & NIPPERT, No 127 de la rue de Camp. 2avril—1moPP

A. SIMON
94....PASSAGE DE LA BOURSE....94
LIBRAIRIE, Brochures, Journaux, Fournitures de Bureau, etc. Dépôt des abonnements à toutes les publications périodiques. Service à domicile. 21 avril—1m

A. BROUSSEAU & Co.,
[illegible]....Rue de Chartres....[illegible]
IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES Chine et cocos. COUVERTURES de tables et de piano, STORES, DESSOUS DE TABLES, DEVANTS DE CHEMINÉES, NATTES, TOILES CIRÉES pour voitures et tables, TOILES CIRÉES [illegible]. ÉTOFFES A RIDEAUX, damasse, reps, damas, CORNICHES, BANDES, FLÈCHES, GUIMPES & GLANDS, CRIN, PELUCHE, MOQUETTE, etc. 18 mai—1an—PP

FOIRE DES DAMES.
Asile des Orphelins de Ste. Marie, 3me District.
JEUDI PROCHAIN, 3 mai, il sera ouvert une FOIRE au profit de cet Asile, à Odd Fellows Hall, rue du Camp. [illegible] de la Foire et les dispositions qui ont été prises par des dames zélées et dévouées, sont de nature à satisfaire les assistants.
Nous rappelons aux personnes charitables que nos 400 orphelins, venus de toutes les parties de l'Etat, n'ont pas d'autres moyens d'existence que ceux qui leur sont envoyés de temps en temps. Nous avons la confiance que notre appel ne sera pas fait en vain et que la Foire sera couronnée de succès.
P. W. CONDON & S. C. Supr. 27avril—4f

AVIS DU COLLECTEUR.
Revenu Intérieur des Etats-Unis,
Bureau du Collecteur, Premier District de la Louisiane.
Nile-Orléans, 24 avril 1869.
AVIS est donné que j'ai reçu, de l'Assesseur de ce District, la liste des taxes assessées et dues sur les revenus, pour l'année expirée le 31 décembre 1868 et que je serai prêt à recevoir les dites taxes, le premier du mois prochain, dans la salle No 5 de la Douane.
Les personnes qui ne les auront pas payées dans les vingt jours qui suivront la susdite date seront passibles d'une amende de cinq pour cent et d'un intérêt à 1 pour cent par mois jusqu'au paiement et les pénalités seront rigoureusement exécutées.
S. A. STOCKDALE, Collecteur. 24 avril—6

AVIS DU COLLECTEUR.
Revenu Intérieur des Etats-Unis,
Bureau du Collecteur, Premier District de la Louisiane.
Nile-Orléans, 24 avril 1869.
AVIS est donné que j'ai reçu, de l'Assesseur de ce District, la liste des taxes spéciales (licences) pour l'année commençant le 1er mai 1869 et expirant le 30 avril 1870, et que je serai prêt à recevoir les dites taxes spéciales, le 1er du mois prochain, dans la salle No 5 de la Douane.
Les personnes qui ne les auront pas acquittées le 20 mai 1869 seront passibles d'une pénalité de cinq pour cent sur le montant assessé en sus d'un intérêt à 1 pour cent par mois jusqu'au paiement et d'une amende de $500 pour avoir fait du commerce sans la licence.
Les pénalités imposées par la loi seront rigoureusement exécutées contre toutes celles qui n'auront pas effectué les paiements dans le délai prescrit.
S. A. STOCKDALE, Collecteur. 20avril—6

Avis.
Bureau de la Compagnie du Canal du Mississippi et de l'Atlantique — No 8 Davidson's Court, rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, 16 avril 1869.
AVIS est donné que les livres de souscription ont été ouverts aujourd'hui au Bureau de cette Compagnie pour CINQ CENT MILLE PIASTRES d'actions de la Compagnie du Canal du Mississippi et de l'Atlantique; le public est invité à voir la charte et souscrire au capital de la Compagnie. [illegible] de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
Par ordre du Bureau des Directeurs.
PETER MARCY, Président du Bureau.
GEO. W. CARTER, Secrétaire. 20 avril—1m

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer et de Transfert de la rive droite, No 13 de la rue St-Charles, salle No 12.
Nouvelle-Orléans 24 avril 1869.
DES livres seront ouverts le LUNDI 26 du courant, à ce bureau pour la souscription à cent vingt mille piastres au capital de la susdite Compagnie. Les livres resteront ouverts jusqu'au SAMEDI, de 10 heures du matin, à 2 heures de l'après-midi, tous les jours.
Par ordre des Directeurs.
CHARLES A. LARUZAN, Président. RICHARD J. EVANS, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance du Commerce.
Nile-Orléans, 23 avril 1869.
CONFORMÉMENT à la charte de la Compagnie, une élection de vingt-cinq Directeurs pour l'année courante aura lieu au bureau de la Compagnie, No 6 de la rue du Camp, le LUNDI 3 mai prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire. 23avril—11f

Agence Bancaire de la ville de la Nouvelle-Orléans.
BANQUE DU SUD—Nelle Orléans, 31 mars 1869.— [illegible]
THOS LAYTON, Président.

Agence Bancaire de la Ville de la Nouvelle-Orléans.
[illegible]
THOS LAYTON, Président.

C. H. MILLER & CO.,
Nos 50 et 52 de la rue Nile-Levée.
(COIN NATCHEZ.)
[illegible]

1000 Caisses
[illegible]

Compagnie Générale Transatlantique.
A PARTIR [illegible]

Bureau du Trésorier,
Hotel de Ville.—Nile-Orléans, 9 avril 1869.
AVIS AUX CONTRIBUABLES.
LE Trésorier de la ville sera prêt, à partir du LUNDI 12 du courant, [illegible]
W. S. MOUNT, Trésorier.

B. PIFFET,
127.........RUE DU CANAL.........127
(BATISSE TOURO.)
Vient de recevoir
RUBANS, RUBANS
très riches, CEINTURES romaines, écossaises et à franges.
RUBANS satin, de toute espèce.
GARNITURES, GARNITURES.
Franges, Galons, Boutons—Dentelles et le plus grand stock de la ville.
SACS ET PANIERS.
Toute espèce de Sacs et de Paniers en cuir, paille et soie.
Parapluies, Gants, Peignes, Brosses, Parfumerie, Hameçons, Cannes et Lignes à Pêche,
JOUETS, JOUETS.
16 avril—1m

PARFUMERIE.
LE soussigné informe ses amis et le public en général qu'il a acheté de M. J. Friard le magasin de parfumerie situé rue Ste Anne, No 45, entre Chartres et Royale, connu sous le nom de la "Corbeille de Flore." On y trouvera toujours tout ce qui concerne la parfumerie et articles de toilette, à des prix défiant toute concurrence. Les marchands de la ville et de la campagne sont respectueusement invités à venir jeter un coup-d'œil sur les assortiments avant d'acheter ailleurs.
N. BOUVIER. 1er avril—1m

Avis de Société.
M. FRANK H. HOOKER devient mon associé à partir du 1er décembre 1868. Le nom de la maison sera J. A. LUM & CO. J. A. LUM.
Le commerce de voitures se fera, dans les nouveaux magasins, No 162 rue Gravier, et No 13 rue Union, vis à vis l'hôtel St Charles, où l'on trouvera un grand stock de VOITURES de tous genres pour le marché de cette ville.
J. A. LUM. FRANK H. HOOKER. 16déc—1an

Pharmacie et maison à vendre,
POUR CAUSE DE DÉPART.
UNE BELLE PHARMACIE, avec ou sans la propriété. Elle est établie depuis vingt trois ans dans une des localités les plus florissantes de cette ville sur la rue St Charles. Elle a de belles installations, un assortiment complet de drogues et médecines, et est bien patronnée par une clientèle permanente. Pour détails, s'adresser Lock Box 314, P. O., Nile-Orléans ou au No 440, rue St Charles. 17 avril—1m

CIGARES DE LA HAVANE,
BORNIO & BROTHER,
Importateurs des meilleures qualités de cigares de la Havane, depuis 1848.
La plus ancienne maison d'importation du Sud.
LES amateurs, les clubs, les détaillants, les propriétaires de buvettes, et les marchands de la campagne sont invités à venir examiner notre stock et en faire l'essai au No 77 de la rue Gravier.
BORNIO & BROTHER. 21 avril—1m

TOILE A DRAPS,
En 8-4 10-4 11-4 12-4
Nous offrons à des PRIX RÉDUITS un assortiment des plus complets de Toile à Draps.
S. H. HOLMES, No 156 rue du Canal. 2avril—6f PP

E. HEATH.
Marchand d'Articles de Tapisseries, de Tapisserie et d'Étoffes à Rideaux,
No. 98 de la rue du Camp,
Stores, Corniches, Franges, Guimpes, Cordes, Glands, Damas,
Brocatelle, Flanelles, Chintz, Dimity et Etoffes à Tapis, Crin, Mousse, Crin bouclé, Coutils à Matelas, Matelas, Ressorts,
Ressorts à Sofas, Chaises et Matelas,
Tableaux, Cadres de Tableaux, Cadres, Glaces sans cadres, etc., etc., etc. 7avril au 15 juil

Mmes DEVILLE,
75.........RUE ROYALE.........75
[illegible]
CETTE MAISON se charge de [illegible]

Une bonne affaire.
UN agronome qui connaît parfaitement la question du MAÏS, au double point de vue de sa culture et de sa production, [illegible] V. P.

AVIS.
UN Français pouvant donner les meilleures recommandations, connaissant le français, l'espagnol et l'anglais, désire donner quelques leçons soit dans un pensionnat soit dans les familles. [illegible] 28 avril

LIFE ASSOCIATION OF AMERICA.

ORGANISÉE A ST-LOUIS EN JUIN 1868.

Cette Compagnie a déjà un revenu de plus de $700,000 en primes.

ELLE EST PUREMENT MUTUELLE, N'A PAS D'ACTIONNAIRES, ET TOUS SES PROFITS SONT RÉPARTIS ÉQUITABLEMENT ENTRE LES DÉTENTEURS DE POLICE.

Emission de toutes sortes de Polices sur la Vie et de Dotation.

DÉPARTEMENT DE LA LOUISIANE.
Bureau No. 100, rue de la Commune.
(VIS A VIS LE CITY HOTEL.)

OFFICIERS:
J. B. HOOD ....Président.
L. F. GENERES....Vice-Président.
B. L. GIBSON..........Avocat.
SAMUEL FLOWER...Secrétaire.

DIRECTEURS:

M. MUSSON.	W. M. PERKINS.
E. H. SUMMERS.	JNO. CHAFFE.
W. S. PIKE.	JOSEPH HOY.
H. V. OGDEN.	THOS. H. HUNT.
JULIUS VAIRIN.	JNO. WILLIAMS.
CHAS. BAQUIE.	J. T. PACE.

R. PRITCHARD.

COMMISSAIRES:

Les citoyens suivants, composant le Bureau des commissaires-conseillers pour le département de la Louisiane ont chacun une police dans l'Association, sur laquelle ils paient annuellement la prime indiquée en regard de leurs noms:

J. B. Hood	$[illegible]
R. Pritchard	591 40
Henry W. Conner	831 60
H. R. Summers	677 80
Richard Flower	185 70
Henry W. Ogden	247 00
W. M. Perkins	943 50
J. J. Irby	805 40
Julius Vairin	440 10
Joseph L. Harris	1032 60
John Phelps	800 80
D. B. Penn	852 00
J. Pinckney Smith	813 50
George Norton	451 30
G. T. Webster	835 00
Saml Henderson	645 60
Isaac N. Marks	918 [illegible]
B. F. Glover	497 60
A. E. Bader	848 30
G. W. Logan, Jr.	874 40
J. A. Harral	840 10
W. E. Huger	407 70
J. R. Bell	926 70
David Jamison	933 30
R. M. Walmsley	850 30
Louis F. Generes	839 [illegible]
Morgan Cammack	852 40
John Chaffe	[illegible] 40
R. N. Lewis	852 50
A. N. Craig	846 40
E. B. Wheelock	846 40
Emory Clapp	686 80
Thos. S. Barton	737 70
B. F. Eschelman	893 60
John Williams	908 50
Chas Baquié	983 50
Joseph Hoy	983 50
W. S. Pike	923 70
A. L. Stuart	512 80
Théodore Berrson	478 10
Louis Schreck	444 00
Geo. A. Fosdick	933 00
A. B. Cammack	1101 40
A. W. Blakemore	877 40
J. B. Jennings	746 50
Douglas West	905 40
A. A. M. Reichard	925 30
Moos Bein	407 70
A. Q. Kennett	1068 90
Richard Taylor	907 00
Jas. T. Pace	882 40
Thos. H. Hunt	1118 40
A. Baldwin	1027 70
C. H. Hyams	865 20
Justin Wolkart	591 40
M. Musson	1054 50
Archie Woods	492 70
J. Wenz	945 90
Alfred Kearney	1918 00
Jno. M. Pelton	1101 40

Plus de cent autres personnes se sont inscrites et auront bientôt droit aux mêmes privilèges.

La LIFE ASSOCIATION OF AMERICA étant une compagnie purement MUTUELLE, et le Département de la Louisiane ayant le privilège de placer dans l'Etat le revenu provenant des primes d'assurance, possède les avantages d'une institution d'Etat en même temps qu'elle offre les garanties résultant du placement des primes dans une partie considérable de l'Union.

Le bureau du Département de la Louisiane est maintenant ouvert et en mesure de commencer les affaires, et les polices seront émises à des conditions aussi favorables que celles offertes par n'importe quelle autre compagnie solvable et bien établie.

J. B. HOOD,
Président du Département de la Louisiane.
13 avril—1m

Loterie Nationale DE L'ILE DE CUBA.
PAR ordre de Son Excellence le Gouverneur Supérieur Politique de la Havane, les 26,000 Billets dont se compose la Loterie à chaque tirage, sont réduits à 20,000 jusqu'à nouvel ordre.
Dans chaque tirage il n'y aura donc que 20,000 Billets à 20 Dollars chaque. Le montant qui sera distribué à chaque tirage sera de 300,000 Dollars divisés en 513 Lots, savoir:
1 Lot de $100,000 — $100,000
1 Lot de 30,000 — 30,000
1 Lot de 16,000 — 16,000
1 Lot de 10,000 — 10,000
2 Lots de [illegible] — 10,000
1 Lot de [illegible] — [illegible]
6 Lots de 1,000 — [illegible]
196 Lots de 250 — [illegible]
99 Approximations à la centaine du premier lot de 250 — 24,750
99 Approximations à la centaine du second lot de 250 — 24,750
99 Approximations à la centaine du même lot de 250 — 24,750
9 Approximations à la dizaine du troisième lot, de 250 — 2,250
513 Lots — $300,000
Cette innovation aura lieu à partir du tirage No 219, du 4 mai 1869.
Havane, le 1er avril 1869.
L'Administrateur-Général, FRANCISCO COMPRODON. 22avril—2m

M. MANUEL BORNIO,
No. 63, RUE DE CUBA, à la Havane.
PREMIER sous-collecteur d'exportation de Billets de Loterie se charge de remplir tout ordre pour BILLETS DE LA LOTERIE DE LA HAVANE à une commission raisonnable.
Pour toute autre information s'adresser à MM BORNIO & FRERE, No 77, Rue Gravier. 22 avril—2m

Loterie de la Havane!
LE soussigné, comme PREMIER SOUS-COLLECTEUR D'EXPORTATION DE BILLETS DE LOTERIE dans la ville de la Havane, continuera à remplir les ordres pour BILLETS DE LA LOTERIE DE LA HAVANE, moyennant une commission modérée.
M. BORNIO, No 63, rue de Cuba, Havane.
Pour plus de détails ou informations, s'adresser à MM BORNIO BROTHERS, au No. 77 de la rue Gravier, Nouvelle-Orléans. 13 avril—1m

LOTERIE DE LA HAVANE
Les soussignés continuent à payer la prime la plus élevée pour les lots gagnants de la LOTERIE de la Havane.
Bornio & Brother, No 77 de la rue Gravier.

MANUFACTURE DE CIGARES DE J. Ballester,
Encoignure Chartres et Bienville.
LES consommateurs trouveront constamment dans cette manufacture un assortiment considérable et varié de cigares de bonne qualité. 6avril—1an

350,000 Cigares.
LE soussigné vendra aux plus bas prix du marché [illegible]
F. SUAREZ. Fabricant de Cigares, [illegible]

PHOTOGRAPHIES.
AVANT [illegible] M. F. PRATT.

F. GONTHIER,
ÉTABLISSEMENT DE TAILLEUR,
143 DE LA RUE GRAVIER...143.
[illegible]

A LOUER [illegible]

A LOUER.
[illegible] E. GIRARD & COUTEUX.

Résidence d'été à vendre
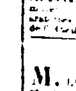
[illegible]

Leçons d'Espagnol.
M. LOUIS A. DESGRAMPES [illegible]

Burgundy Port de F. Durand.
100 QUARTS en débarquement du navire Harvest Moon de Marseille.
A vendre par T BAILLY BLANCHARD Jr. 22avril—3f

Selles! Selles! Selles!
Quincaillerie, Charrues, Fusils, Clous, &c.
5000 Selles McClellan en bon état, [illegible]
A vendre par S. H. CHURCHILL & BRO., Successeurs de TAYLOR & CHURCHILL, No 41 rue des Magasins, en face de l'Hôtel St James. 13avril—9f

INSTITUTIONS
INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON,
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.
On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 7fevr—1an

Collège Classique et Commercial,
133....RUE QUARTIER....133,
Entre Remparts et Bourgogne.
Directeurs: EDW. C. HAYDEL—[illegible]
LES pensionnaires seront l'objet des soins les plus assidus.
Cours classique et commercial complet en anglais et en français. 31janv—1an

Collège d'Etat de la Louisiane et Académie Militaire,
Près d'Alexandrie, Louisiane.
Fondé et soutenu par l'Etat de la Louisiane.
Pour renseignements, s'adresser à D. F. BOYD, Surintendant, Alexandrie, Louisiane. 11janv—1an

Collège de Ch. Caron,
Angle des rues Orléans et Remparts.
PENSIONNAT ET EXTERNAT.
Classes du jour pour garçons de 9 à 3 heures.
Classes du soir pour les grandes personnes de 6 à 9 h.
INSTRUCTION commerciale—Langues modernes. [illegible]

Balances Standard, à coton, de FAIRBANKS.
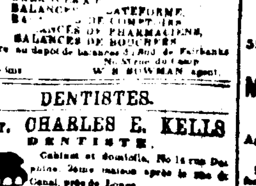
Les seules véritables BALANCES A PLATEFORME, BALANCES DE COMPTOIR, BALANCES DE PHARMACIENS, BALANCES DE BOUCHERS.
A vendre au dépôt de balances de Fairbanks No 55 rue du Camp. W. H. BOWMAN, agent. 8mars—1an

DENTISTES.
Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE.
Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 2eme maison après le coin du Canal, près de Lopez.
Extraction de dents sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote. 18mars—PP

R. CONDON,
Entrepreneur de Pompes Funèbres,
No 343, rue des Magasins, coin Delord, et No 393, rue de Chartres, coin Champs-Elysées.
A constamment un grand assortiment de CERCUEILS métalliques, CERCUEILS en bois d'acajou, noyer noir et en bois ordinaire. Il se charge de l'embaumement, de l'exhumation, de l'expédition des corps et fournit des voitures. 1juillet—1an

LOTERIES.
Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane
POUR LE 29 AVRIL—CLASSE [illegible]
20 60 59 54 12 62 18 26 53 17 36 52
Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans le salon de la Compagnie.
C. T. HOWARD, Président.
En témoignage, nous apposons notre signature, Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 2me jour de janvier 1869.
ADAM GIFFEN, JOHN L. LEWIS, F. F. WILDER, Commissaires.
Méfiez-vous des fausses Loteries.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
(Incorporée le 17 août 1868.)
CHAS. T HOWARD..........Président.
Loterie de Numéros Simples.
GROS LOT......$25,000.
Classe C.
Tirage, le SAMEDI, 15 mai 1869, à la Nile-Orléans
—PLAN—
10,000 billets......254 lots gagnants.
1 lot de $25,000, soit......$25,000
1 lot de $10,000, soit......10,000
1 lot de $5,000, soit......5,000
[illegible] soit......$10,000
50 lots de $200, soit......$10,000
164 lots de $100, soit......$16,400
LOTS D'APPROXIMATION.
9 lots de $200 pour les 9 unités restantes de la même dizaine du numéro qui gagnera le lot de $25,000, soit......$1,800
9 lots de $100 pour les 9 unités restantes de la même dizaine du numéro qui gagnera le lot de $10,000, soit......$900
9 lots de $100 pour les 9 unités restantes de la même dizaine du numéro qui gagnera le lot de $5,000, soit......$900
254 lots s'élevant à......$[illegible]
Billet entier $12, demi-billet, $6; quart de billet $3, huitième de billet, $1 50.
Explication des lots d'Approximation.
[illegible]
CHAS T. HOWARD, président.
Lock Box 692, Bureau de Poste de la Nle-Orléans.

LOTERIE DE LA HAVANE.
La PRIME la plus élevée est payée pour les lots gagnants de la LOTERIE de la Havane, par Bornio & Brother, No 77 de la rue Gravier.

Mme ROBERT,
195........RUE CANAL........195
Entre Bourgogne et Remparts.
DENTELLES RICHES, CHALES, DENTELLES, MODES NOUVEAUTÉS ET CONFECTIONS des derniers genres de Paris. 17 avril—1m

LONDON & LANCASHIRE FIRE INSURANCE COMPANY.
CAPITAL $5,000,000 EN OR.
—ET—
Compagnie d'Assurance Maritime ANGLAISE ET ÉTRANGÈRE, LIMITÉE.
Capital $5,000,000, en or.
LE soussigné est prêt à assurer contre les risques de feu et de mer [illegible]
R. O. MUSGROVE, Agent Général, 14, rue Carondelet. 11avril—1mPP

Maisons de jeu.
GOLDEN GATE SALOON,
15....RUE ROYALE....15
Tous les JEUX DE BANQUE [illegible]

BELLE UNION,
17....RUE ST CHARLES....17
Magnifiques Salles, bien aérées.
On y joue tous les jeux de banque.
BELLE SALLE DE KENO [illegible]

Le Nouvel EL DORADO,
39....RUE ST-CHARLES....39
La première maison de jeu ouverte conformément à la loi.
On y joue tous les jeux de banque.
Interdiction aux mineurs et aux personnes ivres de jouer.
[illegible] Salle de LOTO bien aérée au 1er.
LE NOUVEL EL DORADO, 39 Rue St-Charles. 30 mars—3m PP

EUREKA.
Maison de jeu autorisée par la loi.
44....ST CHARLES....44
OUVERT tous les jours à 9 heures A. M. [illegible]

THE POLKA,
66....RUE ST-CHARLES....66
Maison de Jeu, ouverte selon la loi.
Le plus bel établissement de la ville.
On y joue TOUS LES JEUX DE BANQUE.
Les MINEURS et les INDIVIDUS IVRES n'y sont pas admis.
La BUVETTE est pourvue des meilleures liqueurs.
Un excellent ORCHESTRE est engagé pour la maison.
Un AGENT DE POLICE SPÉCIAL maintient l'ordre.
—AUSSI—
Un beau SALON DE LOTO au premier, où les rafraîchissements seront fournis gratis. 9mars—1m

J. J. ALBERT,
60...Rue Douane...60
A toujours en main un grand assortiment de CHAPEAUX [illegible]
Feutre, Laine, Paille, [illegible] &c., &c.
Convenable pour le détail de la ville et [illegible] marchands de la campagne. 1er janv—1an

$55, $55, $55, $55, $55
Machine à coudre de GROVER & BAKER,
Pour les familles—Machines qui ont remporté les premiers prix.
Excellentes sous les rapports suivants:
BEAUTÉ et élasticité du point.
Perfection et simplicité de la Machine.
Usage des deux fils directement des bobines.
Aucun rapport [illegible]
Grande marge d'application, sans changement d'ajustement.
La couture retient sa beauté et sa fermeté après blanchissage et le repassage.
Ces machines font ce que toutes autres [illegible] en outre, les plus jolies broderies [illegible]
Le premier prix — la Croix de la Légion d'Honneur — a été décerné aux représentants des Machines à coudre de GROVER & BAKER, à l'Exposition Universelle de Paris, en 1867. [illegible]
Le Dépôt est au No 182 de la rue du CANAL, Nile Orléans. 16dec—1an PP

SIEG & KRUG,
38........DOUANE........38
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SÈCHES ÉTRANGÈRES
—ET—
Agents pour la vente de FIL en BOBINES, d'ALEXANDER.
MM. Sieg & Krug ont constamment en magasin un fort stock de ce célèbre fil [illegible]. 17 mars—1m—PP

Ardoises, Ardoises, Ardoises.
CARRIÈRES PEN ARGYL—Compagnie d'ardoises [illegible]
REDDY & BON, Agents, No 189 rue Gravier, Nile-Orléans. 18 fev 3m